



**LE PROJET DE RECONSTITUTION
DES FONCTIONNALITES
FERROVIAIRES DU CANET**

**ACTIONS EN FAVEUR DE LA DECARBONATION DE
L'ACTIVITE FERROVIAIRE AU SEIN DU GPMM**

Note en réponse aux demandes de précisions et
recommandations du garant en date du 20/01/2023

Juillet 2023

Sommaire

Demandes de précision et recommandations du garant en date du 20/01/2023	3
1. Actions en faveur de la décarbonation de l'activité ferroviaire au sein du GPMM	4

Demandes de précision et recommandations du garant en date du 20/01/2023

« 6. Mesures prises pour encourager la décarbonation des activités ainsi que l'innovation technologique et modalités concrètes de mise en application sur le territoire portuaire et le raccordement »

1. Actions en faveur de la décarbonation de l'activité ferroviaire au sein du GPMM

Dans le cadre de la reconstitution des fonctionnalités ferroviaires du Canet, le programme d'opération propose l'électrification de la voie du raccordement de Mourepiane ainsi que du faisceau de réception de Mourepiane. L'électrification du faisceau de réception de Mourepiane avec la mise en œuvre de lignes à caténaire alimentée en 1500V continu permettra la réception des trains à énergie électrique.

Le positionnement du faisceau de réception, du faisceau de manœuvre de St André, du faisceau de traitement de MedEurope et leur dimensionnement concourent à la réduction au strict nécessaire des manœuvres ferroviaires qui doivent se faire hors zone sous caténaire.

Le port de Marseille Fos est moteur dans le verdissement des motorisations des trains et en particulier des machines de manœuvres :

- Depuis sa création, le Réseau Ferré Portuaire est un réseau interopérable, de fait cela garantit que les matériels utilisés sont conformes aux normes et règlements en particulier sur leur motorisation.
- A court terme, le GPMM est favorable à l'utilisation de biocarburant ou de carburant de synthèse pour réduire les émissions des machines de manœuvres par les entreprises ferroviaires.
- Toujours à court terme, le port sera un terrain d'expérimentation des motrices à hydrogène qui constituent une solution au besoin de décarbonation de la filière ferroviaire. Ces motrices dont la certification est envisagée à l'horizon 2026 devraient être en circulation sur les voies du Réseau Ferré Portuaire au tournant de la décennie.

L'ambition du port de Marseille-Fos est de réduire l'empreinte carbone de son activité, la décarbonation est donc au cœur de ses enjeux à court terme.